

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il soit opportun de faire cette promesse. J'ai l'intention de présenter le rapport sur la rémunération des cadres supérieurs au cabinet, de l'étudier avec mes collègues et de tenir compte des arguments très valables présentés par ce comité d'entrepreneurs et de gestionnaires privés qui ont toujours donné d'excellents conseils au gouvernement.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le premier ministre doit se rendre compte que c'est encore une fois la réputation de son gouvernement qui est en jeu en raison des engagements qu'il a pris en matière d'austérité. Nous voudrions que le premier ministre nous promette maintenant qu'il ne saurait être question que le gouvernement accepte la très forte hausse recommandée par le groupe consultatif sur la rémunération des cadres supérieurs en période d'austérité. Peut-il nous faire cette promesse maintenant?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur. Le chef de l'opposition semble oublier trop facilement que la rémunération des cadres supérieurs est gelée depuis un an. A l'instar des députés, ils sont, je crois, les seuls Canadiens qui ont...

M. Blackburn: Ils crèvent de faim.

M. Trudeau: Vous n'avez pas l'air de crever de faim.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Je ne vais pas prendre la voie de la facilité et désigner un groupe dans notre économie que nous pouvons contrôler pour en faire des boucs émissaires comme le donne à entendre le chef de l'opposition.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Monsieur l'Orateur, ce serait encourageant pour les personnes âgées, les chômeurs et les autres Canadiens que le premier ministre s'intéresse à eux autant qu'aux hauts fonctionnaires qui ont bénéficié de ce qu'on pourrait appeler un blocage des salaires très supportable. Nous assistons au Canada depuis quelques années, surtout depuis l'accession du premier ministre au pouvoir, à l'accroissement des pouvoirs accordés aux fonctionnaires comparativement à ceux du cabinet et du Parlement. J'aimerais que le premier ministre nous assure que son gouvernement, en étudiant ce rapport, rejettera l'argument selon lequel il appartient aux fonctionnaires d'assumer la direction et la conduite du gouvernement, et qu'il insistera sur le principe de la démocratie parlementaire au Canada, selon lequel ce sont les députés qui président aux destinées du pays et non pas le groupe d'élites grassement rémunérées qui sont les bénéficiaires de cette recommandation toute récente.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE REJET PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE—LA RESPONSABILITÉ DES FONCTIONNAIRES QUANT AUX PROBLÈMES FINANCIERS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Je me demande s'il se rend compte que l'Auditeur général, le Confe-

rence Board, le Conseil économique du Canada, et maintenant le rapport Lambert en présentant de fréquentes recommandations comme ils le font depuis des mois, nous font soupçonner que le gouvernement est incapable de prendre l'entière responsabilité des problèmes financiers que connaît notre pays et qu'il essaie de se décharger de cette responsabilité sur la Fonction publique.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne suis pas certain de bien comprendre la question du député, monsieur l'Orateur, mais je suis sûr que la réponse est non.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Je voudrais poser une autre question au premier ministre. Étant donné que le gouvernement parle sans cesse de la responsabilité de la Fonction publique et prétend qu'il est difficile de la rendre responsable au Parlement, dans notre régime parlementaire, le gouvernement n'envisage-t-il pas de décréter que les fonctionnaires seront pleinement responsables, financièrement de la manière que le Parlement puisse à son tour demander des comptes à ceux qui sont, en dernier ressort, responsables de ces actes, c'est-à-dire les ministres qui occupent les premières banquettes?

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne vois pas très bien ce que le député entend par «pleinement responsables financièrement». Il me semble que n'importe quel Canadien est pleinement responsable financièrement. Alors, que veut-il dire?

* * *

LES FINANCES

LA POLITIQUE DE RESTRICTION DES DÉPENSES ET LA HAUSSE DE TRAITEMENTS RECOMMANDÉE EN FAVEUR DES HAUTS FONCTIONNAIRES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Cette fois-ci j'adresserai ma question supplémentaire au ministre des Finances. Si je ne peux obtenir de réponses du premier ministre, je peux au moins tenter d'en recevoir du ministre des Finances. A la page 8 du rapport Lambert, le groupe consultatif signale que l'opinion publique a tort d'avoir foi dans les promesses du gouvernement de restreindre et de réduire les dépenses publiques. Le ministre des Finances peut-il expliquer comment il concilie cette observation avec le fait qu'il est recommandé plus loin à la page 20 du rapport d'augmenter considérablement les traitements accordés aux hauts fonctionnaires de l'État?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les commissaires faisaient allusion, à mon avis, au fait que le grand public s'est mépris au sujet de la réduction des dépenses publiques. Je devrais signaler au député que le taux d'accroissement des dépenses pour l'année financière qui se terminera la semaine prochaine sera inférieur à celui du produit national brut et effectivement inférieure à nos prévisions pour l'année et quant à l'année prochaine, le taux d'accroissement des dépenses atteindra la moitié du montant prévu.